



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU GEST05 DU MARDI 4 JUIN 2013

L'Assemblée Générale du GEST 05 s'est réunie ce mardi 4 juin 2013 à 17 heures 30 à la Maison de la Santé au Travail à Gap.

Participaient à cette réunion :

Administrateurs Employeurs :

Hervé BUISSON, Hôtel ALLIEY (ALPE)
Stéphane CHOLLOT
Bernard FAUVEL, ADAPEI La Source
Jean-Michel PEYLA, Président
Michel VRINAT, RD Technologies

Catherine REGNIER-SALLE, Directrice

Jacques KOUBI, Cabinet d'Expertise Comptable TOUCHET
Philippe ZUOLO, Commissaire aux Comptes, Anseble

Administrateurs Salariés :

Roland BAGNASCHINO, CFTC
Patrick FISEL, CGT

Etaient excusés :

Vincent BOMBAIL, Pharmacie
Nicolas CHABRAND, SAS Ragoucy
Philippe LECOYER, Président,
Christian MABBOUX, Prenot-Guinard
Xavier RICHIERO, AXA Assurances

Marc GIULJ, FO
Michel BOREL, CFDT
Hervé GERMAIN, CFTC
Corinne PIZZELLA, FO
Michelle TOLLA, CFDT

Adhérents :

Serge BLANC, Bien chez soi
Sandrine ESPERON, OPA 05
Olivier ESTEOULLE, Crédit Mutuel
Jean-Claude EYRAUD, MAS 04-05
Eliane FERRO, SPASAD « L'Aster des Hautes-Alpes »
Michaël TANGUY, APPASE PHL05
Gaëlle VELLA, BPA

Salariés GEST05 :

Présent : Docteurs AYASSE-JAUBERT, GRAVIER, MAGALLON
Excusés : Docteur TERRACOL, et Christine BELLINO (DRE)

Le Président Jean-Michel PEYLA remercie les membres présents.
27 pouvoirs représentant 144 voix sont comptabilisés, dont :

- 15 représentant 36 voix, à Jean-Michel PEYLA,
- 1 représentant 44 voix, attribué à Stéphane CHOLLOT,
- 5 représentant 6 voix à Bernard FAUVEL
- 4 représentant 43 voix à Michel VRINAT
- 1 représentant 4 voix à Jean-Claude EYRAUD
- 1 représentant 11 voix à Sandrine ESPERON

I - RAPPORT MORAL 2012

Rapport moral et d'activité du service – Mise en place de la Commission de Contrôle - Démarche de Progrès en Santé au Travail - Perspectives

Le rapport moral est présenté de manière synthétique par Catherine REGNIER-SALLE (cf. document joint et ppt).

Toutes les modifications issues des décrets de janvier 2012 ont été appliquées au GEST05, notamment en ce qui concerne la gouvernance.

II – RENOUELEMENT DE L'AGREMENT DU SERVICE

Le GEST05 vient de recevoir le médecin inspecteur régional et l'inspecteur du travail, durant 2 jours, dans le cadre de l'enquête menée en vue du renouvellement de l'agrément du service.

L'agrément actuel arrivant à échéance en juillet 2013, le dossier de demande de renouvellement a été déposé en mars 2013, comme le prévoient les textes.

A ce titre, un échange a été organisé avec des membres de la Commission de Contrôle et des administrateurs, cet après-midi ; la Commission de Contrôle du 3 avril 2013 s'étant prononcée favorablement sur le dossier de demande de renouvellement d'agrément.

L'agrément tient compte de l'organisation du service mise en œuvre avec notamment l'intégration des infirmiers et les actions prioritaires menées au regard du diagnostic des besoins, inscrite au Projet de service pluriannuel.

Parallèlement un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens est en cours d'élaboration à partir des axes prioritaires du projet de service et de 2 axes retenus au plan régional. Ce contrat tripartite engage le GEST05, la DIRECCTE et la CARSAT.

III – RAPPORT FINANCIER 2012

Le Président donne la parole à Jacques KOUBI, expert-comptable, pour présenter le rapport financier de l'exercice 2012.

Le GEST05 dégage en 2012 un résultat après impôts de 119 739 €.

Les produits sont au-delà de ce qui était prévu ; les charges sont tenues.

Le résultat sorti en 2012 est permis par des produits exceptionnels à hauteur de 170 000 €, avec la vente des locaux de La Luysanne.

Le GEST05 a vocation à présenter un budget équilibré et la marge de manœuvre est faible, la masse salariale représentant un peu plus de 80% des charges, aujourd'hui.

Un administrateur rappelle la vigilance à porter sur la masse salariale et note également qu'un résultat d'exploitation déficitaire ne peut perdurer.

Il est également fait état des réserves financières du GEST05 qui pourraient venir compenser un manque de recettes transitoire.

Enfin, le Commissaire aux comptes, Philippe ZUOLO, présente son rapport général sur les comptes annuels qu'il juge réguliers et sincères et qui donnent une image fidèle du résultat de l'exercice écoulé. Il remercie les équipes administratives du GEST05 pour leur bonne coopération, la qualité du travail effectué et relève une gestion saine.

Il poursuit avec la lecture du rapport spécial sur les conventions réglementées ; le GEST05 n'est pas concerné, les administrateurs exerçant leur mandat à titre bénévole.

Un adhérent s'interroge sur la masse salariale et la répartition cadres/employés.

Il est précisé que sur 31 salariés, 11 sont cadres.

Une question sur l'attribution et l'utilisation des véhicules de service est soulevée. Tous les salariés utilisent indifféremment les véhicules qui ne sont pas spécifiquement affectés aux médecins. Ces véhicules de service sont utilisés prioritairement pas les équipes qui font les déplacements les plus longs en kilomètres parcourus.

L'utilisation des véhicules de service est par ailleurs privilégiée, les véhicules personnels donnant lieu à remboursements de frais kilométriques n'étant pris que lorsqu'une équipe se déplace à 3 (les véhicules de service ne disposant que de 2 places pour bénéficiaire du remboursement de la TVA) ou que tous les véhicules de service du secteur sont sortis.

En l'absence d'autre question, le Président remercie Jacques KOUBI et Philippe ZUOLO pour leur intervention et la qualité du rapport fourni.

IV – RAPPORT MEDICO-TECHNIQUE 2012

Le Président donne alors la parole au Docteur Gérard MAGALLON pour une présentation synthétique du rapport d'activité médico-technique (cf. ppt joint).

Le Docteur MAGALLON fait remarquer que les actions conduites sont en adéquation en nombre et en qualité (médical ou technique) avec les besoins identifiés.

V – APPROBATION DES RAPPORTS, DES COMPTES ET QUITUS A LA GESTION

Le Président propose à l'Assemblée Générale de voter les résolutions suivantes :

➤ **Première résolution : rapport moral 2012**

Après audition,

L'Assemblée Générale approuve le rapport moral 2012.

Cette résolution, mise aux voix recueille l'unanimité des voix pour.

➤ **Deuxième résolution : examen et approbation des comptes annuels**

Après audition :

- du rapport financier relatant et commentant notamment l'activité de l'exercice 2012,
- du rapport du Commissaire aux Comptes, contenant les observations et avis de celui-ci sur les comptes annuels de l'exercice 2012,
- et des informations et précisions fournies lors des débats

L'Assemblée Générale approuve :

- le compte de résultat 2012
- l'affectation du résultat positif de l'exercice, à la réserve générale

Et donne quitus au Président, pour la gestion 2012.

Cette résolution, mise aux voix recueille l'unanimité des voix pour.

➤ **Troisième résolution : rapport d'activité médico-technique 2012**

L'Assemblée Générale approuve le rapport d'activité médico-technique 2012.

Cette résolution, mise aux voix recueille l'unanimité des voix pour.

En l'absence d'autre question, le Président propose de lever la séance et remercie les administrateurs présents.

Fait à Gap, le 7 juin 2013
Jean-Michel PEYLA
Président

